Calendrier des réservations pour l'année 2022/2023

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES PORTES DE L'ENTRE-DEUX-MERS

Dates d'ouverture des réservations et périodes de fonctionnement des Accueils de Loisirs Intercommunaux (Mercredis et vacances scolaires)

1re période	APS mercredi	Vacances Automne	Sports vacances Automne
Période de fonctionnement	Du mercredi 07 septembre au mercredi 19 octobre	Du lundi 24 octobre au vendredi 4 novembre	Du lundi 24 octobre au vendredi 28 octobre
Dates de réservations familles prioritaires*	À partir du lundi 11 juillet 2022	À partir du lundi 29 août 2022	À partir du lundi 29 août 2022
Dates d'ouvertures de réservations familles non prioritaires**	À partir du mercredi 31 août 2022	À partir du lundi 10 octobre 2022	À partir du lundi 10 octobre 2022

2e période	APS mercredi	Vacances de fin d'année
Période de fonctionnement	Du 09 novembre au 14 décembre	Du lundi 19 décembre au vendredi 30 décembre
Dates de réservations familles prioritaires*	À partir du lundi 29 août 2022	À partir du lundi 07 novembre 2022
Dates d'ouvertures de réservations familles non prioritaires**	À partir du mercredi 02 novembre 2022	À partir du lundi 05 décembre 2022

3e période	APS mercredi	Vacances d'hiver	Sports vacances Hiver
Période de fonctionnement	Du mercredi 04 janvier au 01 février	Du lundi 06 février au vendredi 17 février	Du lundi 06 février au vendredi 10 février
Dates de réservations familles prioritaires*	À partir du lundi 07 novembre 2022	À partir du mardi 03 janvier 2023	À partir du mardi 03 janvier 2023
Dates d'ouvertures de réservations familles non prioritaires**	À partir du mercredi 28 décembre 2022	À partir du lundi 23 janvier 2023	À partir du lundi 23 janvier 2023

4e période	APS mercredi	Vacances Printemps	Sports vacances Printemps
Période de fonctionnement	Du mercredi 22 février au 05 avril	Du lundi 10 avril au vendredi 21 avril	Du lundi 10 avril au vendredi 14 avril
Dates de réservations familles prioritaires*	À partir du mardi 03 janvier 2023	À partir du lundi 20 février 2023	À partir du lundi 20 février 2023
Dates d'ouvertures de réservations familles non prioritaires**	À partir du mercredi 15 février 2023	À partir du lundi 27 mars 2023	À partir du lundi 27 mars 2023

5e période	APS mercredi	Vacances d'été 2023	Sports vacances Été
Période de fonctionnement	Du 26 avril au 05 juillet	JUILLET : du 10 juillet au vendredi 28 juillet AOUT : Du lundi 31 juillet au vendredi 25 août	JUILLET : du lundi 10 au vendredi 28 juillet
Dates de réservations familles prioritaires*	À partir du lundi 20 février 2023	À partir du lundi 24 avril 2023	À partir du lundi 24 avril 2023
Dates d'ouvertures de réservations familles non prioritaires**	À partir du mercredi 12 avril 2023	À partir du lundi 26 juin 2023	À partir du lundi 26 juin 2023

Familles prioritaires* : Parents en activité professionnelle dont au moins un des deux réside sur le territoire
Familles non prioritaires : Parents sans activité professionnelle et/ou ne résidant pas sur le territoire : Réservation par mail uniquement**

BAURECH – CAMBES – CAMBLANES-ET-MEYNAC – CENAC – LATRESNE – LANGOIRAN – LE TOURNE – LIGNAN-DE-BORDEAUX - QUINSAC – SAINT-CAPRAIS DE BORDEAUX - TABANAC

51, chemin du port de l'homme 33360 LATRESNE Tel : 05.56.20.83.60 Fax : 05.56.21.72.64
Accueils de loisirs : enfancejeunesse@cdc-portesentredeuxmers.fr - Site internet : www.cdc-portesentredeuxmers.fr